

iliens

#34

Mai 26

Le magazine de la Communauté de communes de l'île de Ré



A voté !

Découvrez le visage de
la nouvelle assemblée
communautaire

p 9-13

L'écho de...

Avec MaPrimeAdapt', un couple martinais a remplacé sa salle de bain. Témoignage – p.5

Ancrés et engagés

Le Club RFO dans le vent ! – p.8

Agenda

Une nouvelle salle d'exposition rend hommage au sculpteur Étienne – p.20

Le récap'

23 FÉVRIER

Au siège de la Communauté de communes, 90 donneurs de sang réunis



23 FÉVRIER

Travaux de réensablement à La Couarde-sur-Mer après les tempêtes Nils et Pedro



26 FÉVRIER

Plus de 700 postes à pourvoir lors du Forum de l'emploi



7 - 14 MARS

Le festival "Les P'tits se réveillent !" fête ses 15 ans !



14 - 21 MARS

Un atelier cuisine à l'occasion de la Semaine de la petite enfance



18 AVRIL

Un nouveau centre ado pour Ré jeunesse à Ars-en-Ré

Sommaire

- 4 Carnet de bord**
Une politique publique décryptée : l'aide aux travaux "MaPrimeAdapt"
- 5 L'écho de...**
Johann et Odile Tesson
« MaPrimeAdapt' » a financé 56 % des travaux de leur salle de bain
- 6 Au fil de l'eau**
Tour d'horizon des dernières actus
- 8 Ancrés et engagés**
Une association dans le vent : les Ré Flying Oysters
- 9 Le dossier**
Après les élections, la nouvelle assemblée communautaire présentée
- 14 Près de chez vous**
Ce qu'il se passe dans vos communes
- 16 Préserver notre île**
Ils ont deux ans pour passer la biodiversité au peigne fin
- 18 De vous à nous**
À vos côtés au quotidien, sur l'île et en ligne
- 20 Agenda**
Expos, spectacles, sorties nature : les événements à venir
- 22 Le fin mot de l'histoire**
L'ancien hôpital, centre névralgique de l'administration d'aujourd'hui
- 23 Tribune politique**

Publication de la Communauté de communes de l'île de Ré
3 rue du Père Ignace – CS 28001
17410 Saint-Martin-de-Ré
05 46 09 00 97 - accueil@cc-iledere.fr
www.cdciledere.fr



Directeur de la publication : Jean-Paul Héraudeau

Comité de rédaction : service communication

Crédits photos : CDC île de Ré, Mathieu Vouzelaud, Shutterstock, RFO, Bernard Le Bec, Véronique Chochoy, Thibault Camus, Yann Werdefroy.

Imprimé par IRO imprimeur



édito

**Jean-Paul
Héraudeau**

Président de la Communauté
de communes de l'île de Ré
Maire de La Flotte

Chères Rétaises, Chers Rétais,

Ce deuxième magazine de l'année 2026 s'ouvre dans un contexte spécifique, marqué par l'installation d'une nouvelle assemblée communautaire. C'est avec responsabilité et engagement que j'ai été élu Président de la Communauté de communes de l'île de Ré le 9 avril dernier.

Au moment d'entamer ce mandat, ma priorité est claire : comprendre pleinement le fonctionnement de notre intercommunalité, en mesurer les forces, les ressources et les enjeux. Cette phase d'écoute et d'observation est essentielle pour construire dans la confiance, avec les élus et les services, un projet de territoire.

Notre île fait face à des défis importants. La ressource en eau, le soutien aux activités primaires, la gestion des déchets, la préservation de notre environnement, ou encore l'accès au logement sont autant de sujets structurants pour notre avenir. Ils devront être abordés avec pragmatisme.

Je souhaite également que notre intercommunalité soit plus lisible, plus proche des habitants. Il me paraît essentiel de mieux associer les Rétaises et les Rétais aux réflexions qui engagent l'avenir de notre territoire.

Fidèle à ma vision, je conçois cette fonction comme un rôle d'animation et de coordination. L'île de Ré forme un territoire cohérent, que j'aime comparer à une grande ville composée de dix quartiers, chacun avec son identité et ses spécificités. C'est ensemble que nous construirons les orientations de ce mandat.

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente lecture, et me tiens, avec l'ensemble des élus, pleinement engagé au service de notre île.

Carnet de bord

Ici, retrouvez à chaque numéro, le décryptage d'une politique publique.

Handicap, vieillissement « MaPrimeAdapt' », une aide pour rester chez soi

Adapter son logement permet de rester chez soi plus longtemps. Pour aider les habitants à réaliser leurs travaux, des conseils, des aides financières et un accompagnement administratif sont proposés par la Maison de l'habitat, située à Saint-Martin-de-Ré.

1 Le point de départ Soutenir le logement à l'année

En 2025, la Communauté de communes (CDC) a voté un Programme local de l'habitat (PLH). Avec une enveloppe budgétaire de 18 millions d'euros sur six ans, il définit la politique de l'habitat jusqu'en 2031. Avec pour objectif de soutenir la vie à l'année, le PLH prévoit d'améliorer le parc de logements existant. Pour cela, la CDC complète financièrement les aides de l'État : "MaPrimeRénov", "Loc'Avantages", "MaPrimeLogement-Décent" et "MaPrimeAdapt".

2 Le cap Maintenir les personnes en perte d'autonomie à domicile

"MaPrimeAdapt", pour les personnes en perte d'autonomie ou en situation de handicap, représente un enjeu important. Selon l'Insee* (Institut national des statistiques et des études économiques), 46,4 % des Rétais ont plus de 60 ans, soit 8 301 habitants. Et les plus de 75 ans représentent près de 20% des habitants. Le maintien à domicile est donc essentiel, d'autant plus que les alternatives (hébergement chez un proche, Ehad...) sont coûteuses et limitées.

3 La manœuvre Une aide technique et financière

Cette aide s'adresse aux propriétaires occupants ainsi qu'aux locataires modestes et très modestes. Pour en bénéficier (ou se renseigner), rendez-vous à la Maison de l'habitat, à Saint-Martin-de-Ré. Après une vérification des critères d'éligibilité, le bénéficiaire est accompagné gratuitement du début à la fin de son projet : visite du domicile par un ergothérapeute, demande de devis, choix des artisans, dépôt du dossier de demande, réalisation des travaux...



Pour quels travaux ?

L'installation d'un monte-escalier, de barres d'appui, de WC surélevés, le remplacement d'une baignoire par une douche ou encore l'élargissement d'une porte sont des exemples de travaux.

Les conditions de ressources

Un foyer de deux personnes est "modeste" quand son revenu fiscal de référence est de 32 553 € maximum (25 393 € pour un foyer "très modeste").

La Maison de l'habitat, en pratique

8 place de la République, à Saint-Martin-de-Ré
Ouvert du lundi au vendredi (sauf le mercredi) de 9h à 12h
Contact : 05 46 29 93 80 ou maison.habitat@cc-iledere.fr
+ d'infos sur les aides : cdciledere.fr > Tout savoir sur la Maison de l'habitat

*En 2022.



L'écho de...

Johann et Odile Tesson

« Nous prenons de l'âge... Nous avons voulu anticiper »

Avec l'aide "MaPrimeAdapt" et un coup de pouce de la Communauté de communes, ce couple martinais a pu transformer sa salle de bain. Datant de 1981, elle est désormais plus fonctionnelle et adaptée aux personnes à mobilité réduite. Ils témoignent.

Îliens : qu'est-ce qui a motivé votre choix d'effectuer ces travaux ?

M. et Mme Tesson : Nous avons une baignoire qui ne servait plus et qui prenait beaucoup de place. Une ergothérapeute nous a expliqué que si, un jour, nous avons des problèmes de mobilité, nous ne pourrions plus circuler dans la salle de bain. Pour l'instant, tout va bien... Mais, nous prenons de l'âge. Nous avons voulu anticiper.

Îliens : quels travaux ont été réalisés ?

M. et Mme Tesson : La porte d'entrée a été élargie et la baignoire a été remplacée par une grande douche qui peut s'ouvrir vers l'intérieur ou l'extérieur. Nous avons installé un meuble vasque qui permet de glisser un fauteuil en dessous. Le sol et le bac à douche sont antidérapants. Une barre d'appui a été installée près des WC. On circule plus facilement. C'est beaucoup plus fonctionnel et lumineux.

Îliens : les aides publiques ont-elles été déterminantes pour vous lancer ?

M. et Mme Tesson : Sans elles, nous aurions quand même réalisé des travaux mais le projet n'aurait pas été aussi abouti. Nous n'aurions pas pu faire tout cela, c'est évident.

Îliens : quel bilan tirez-vous de cette expérience ?

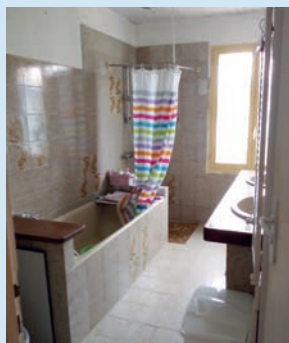
M. et Mme Tesson : Nous sommes très satisfaits : les ouvriers ont bien travaillé et il y a eu un très bon suivi de notre dossier. Cela nous donne d'ailleurs envie de continuer : nous envisageons maintenant d'isoler les chambres, car la laine de verre a 40 ans. Nous allons recontacter la Maison de l'habitat pour voir si des aides existent.

En chiffres

16 000 €
de travaux.

56 %
d'aides publiques.

11 mois
C'est la durée totale du projet, des premières démarches administratives à la réception des subventions une fois les travaux réalisés.



Avant



Après

Au fil de l'eau

GESTION DES DÉCHETS

L'accueil du service "déchet" déménagement

Pour toute question ou démarche relative à la gestion des déchets (conseils de tri, obtention d'un composteur gratuit...), rendez-vous au Préau, près de la zone ostréicole du même nom, entre La Flotte et Saint-Martin-de-Ré. Ouverture du lundi au vendredi de 9h à 12h. Une permanence y est organisée le dernier mercredi de chaque mois, de 16h à 19h.

Scannez ce QR code pour vous y rendre



Pratique

Il est possible d'écrire à infodechet@cc-iledere.fr ; d'appeler au 05 46 29 01 21 ou bien de réaliser vos démarches sur www.cdciledere.fr, rubrique "déchet".

MOBILITÉ

Des stations de réparation de vélo en libre-service

Elles ont été installées à Rivedoux-Plage (Sablonceaux), Saint-Martin-de-Ré (Cognacq-Jay), Ars-en-Ré (Martray), Loix (sur le port), Saint-Clément-des-Baleines (parking du phare) ainsi qu'au Bois-Plage-en-Ré (rond-point de Gros Jonc). Pompe à vélo, démonte-pneu, clé Allen... Ces stations possèdent le matériel nécessaire aux petites réparations. Situées en dehors des bourgs, elles permettront de se remettre en selle avant de trouver un magasin spécialisé dans les cœurs de villages. À terme, les dix communes seront équipées.




Vos déchets compostables bientôt acceptés en déchèteries

Accessibles sans décompter de passages sur votre carte, des points d'apport volontaire vont être installés à l'entrée des déchèteries d'Ars-en-Ré, de Sainte-Marie-de-Ré, de Loix et des Portes-en-Ré pour recueillir les déchets compostables générés à la maison (épluchures, restes alimentaires...). Expérimentale, cette mesure doit permettre d'étendre cette modalité de collecte à l'ensemble des points d'apport volontaire existants pour les ordures ménagères et les emballages.

Pratique

Compostage individuel ou collectif ? Consultez les options - toutes gratuites - adaptées à votre situation sur www.cdciledere.fr, rubrique "Déchet".



33 % 

C'est la proportion moyenne de biodéchets contenus dans nos poubelles à ordures ménagères. Le tri des biodéchets peut donc fortement réduire leur poids.



Les transports en commun passent aux horaires de mi-saison

Pour tout savoir (horaires, lignes des navettes, localisation des arrêts...), rendez-vous sur www.cdciledere.fr, rubrique "Transports, mobilités".

ARS-EN-RÉ

Un nouveau lieu de vie sur le port !



Des commerces ouverts à l'année (chocolaterie, salon de coiffure, coopérative des sauniers, boutique de créateurs et d'artisans) et un pôle santé (kinésithérapeutes, infirmières...) occupent à présent les locaux du quai de la Criée à Ars-en-Ré, entièrement réhabilités par la Communauté de communes. Cette dernière y a également créé une nouvelle salle d'exposition consacrée aux arts plastiques : La Criée. Jusqu'au 30 septembre, elle consacre sa première exposition au sculpteur Etienne (lire page 20).

Plus d'infos sur la salle d'exposition
06 49 73 37 25
lacriee@cc-iledere.fr

PRATIQUE

N'oubliez pas votre règle de pêche à pied !

Avec plusieurs week-ends prolongés et le retour des beaux jours, le printemps est idéal pour s'adonner à la pêche à pied ! Pour pratiquer dans le respect de l'environnement, pensez à vous munir d'une réglette de pêche. Disponible au siège de la Communauté de communes, en mairies et dans les bureaux d'information touristique, elle permet de vérifier la conformité de sa récolte (taille et quantité de coquillages).

La taille de capture des tourteaux évolue

Pour être prélevé, ils doivent mesurer au moins 15 cm de largeur, contre 13 cm jusqu'à présent.



JEUNESSE

Mer ou montagne ? Deux séjours d'été au choix pour les 14-17 ans

- Bivouacs sous les étoiles, randonnée, rencontre avec un guide... La Communauté de communes organise un séjour dans les Pyrénées du 27 juillet au 2 août ! Clôture des inscriptions : 28 mai 2026.
- Les 14-17 ans peuvent également participer à un stage de sauvetage en mer organisé du 7 au 9 juillet sur l'île de Ré. Visite de la vedette de la SNSM, de la caserne des pompiers de Sainte-Marie-de-Ré, exercices de secourisme : entre activités ludiques et pédagogiques, ce séjour permet

de découvrir les métiers en lien avec le sauvetage en mer et de valider la formation aux gestes qui sauvent (GQS). Clôture des inscriptions : 10 juin 2026.

Pour participer

Les dossiers d'inscription sont disponibles sur www.cdciledere.fr, rubrique "Famille, jeunesse, ateliers numérique".

rejeunesse.laflotte@cc-iledere.fr
07 71 77 63 01

À VOIR, À LIRE, À ÉCOUTER

Alimentation bio, locale et de saison : des familles témoignent de leur engagement

Pendant cinq mois, des familles de l'île de Ré, de l'Aunis et de l'agglomération rochelaise participent au "Défi foyers à alimentation positive". Visites de fermes, ateliers cuisine, projections... elles multiplient les événements pour tendre vers une alimentation plus bio, locale et de saison sans augmenter leurs dépenses ! Pour suivre leurs aventures et faire, vous aussi, évoluer vos habitudes de consommation, des reportages et interviews sont à retrouver dans les émissions "Bienvenue chez vous" et "Charentais du jour" sur Ici La Rochelle !

Écoutez l'épisode du 19 mars 2026



Un lieu de parole et d'écoute pour les jeunes

Addictions, harcèlement, orientation scolaire, tensions dans l'environnement familial, questionnements liés à la sexualité ou au genre... Chaque mois, des permanences sont organisées pour aider les 12-25 ans à trouver des solutions à leurs difficultés du quotidien. Gratuites, elles sont assurées par la Maison des adolescents et des jeunes adultes ainsi que par l'association Tremplin 17. **Calendrier et + d'infos :** www.cdciledere.fr, rubrique "Agenda".



Ancrés et engagés

Retrouvez ici, à chaque numéro, un coup de projecteur sur une association du territoire ou une initiative citoyenne !



L'ultimate frisbee ou le jeu avant le "je"

L'ultimate frisbee se distingue par ses valeurs de fair-play et d'inclusivité. Sur l'île de Ré et La Rochelle, le club RFO cultive cette philosophie tout en visant la performance.

Le but du jeu est simple : sur le terrain, deux équipes, de cinq à sept joueurs, se disputent un disque avec lequel il est interdit de courir avec. Celui-ci est à réceptionner dans l'en-but adverse.

Associé à la plage dans l'imaginaire collectif, l'ultimate est un sport en plein essor sur le territoire. Un succès qu'il doit aux valeurs qu'il promeut ainsi qu'à la montée en régime d'un club, le Ré Flying Oysters (RFO), qui s'est pour cela doté d'une salariée à plein temps. Explications avec Tifaine Latchy, chargée de développement.

110 

licenciés au club en 2025/2026. + 27% par rapport à la saison passée.

Hommes et femmes mélangés

C'est rare pour être souligné : l'ultimate frisbee est l'un des seuls sports pouvant opposer des équipes mixtes et où la parité est respectée. Entre chaque point, les deux équipes évoluent tantôt avec trois, tantôt avec quatre femmes sur le pré. « C'est pourquoi ce sport est intéressant, souligne Tifaine Latchy, également joueuse. On n'a pas les mêmes rôles, la même façon de communiquer ou de jouer mais on trouve une harmonie entre tous et toutes ! »

Mettre la triche hors-jeu

Autre particularité de ce sport : chacun est tenu de connaître son règlement car il se pratique en auto-arbitrage. En cas de litige, le différend se règle à l'amiable par les joueurs impliqués. Et à l'issue du coup de sifflet final, les deux équipes s'accordent pour s'attribuer une note sur 20. « En fin de compétition, chaque équipe dispose d'une note moyenne et la plus fair-play reçoit une médaille », explique la chargée de développement du club.

Empathie et remise en question sont de mise

De cette particularité découlent bon nombre de vertus inhérentes à la discipline. À commencer par l'empathie. « Prendre en compte l'avis de l'adversaire nous oblige à pratiquer une écoute active », expose Tifaine Latchy. Ou encore la re-

mise en question lorsqu'il s'agit « d'accepter qu'une faute a été commise... Même si ce n'est pas toujours facile à reconnaître », concède-t-elle, fair-play jusqu'au bout !

La formation des jeunes, "la base de la pyramide"

L'esprit "coubertinien" et ludique de l'ultimate frisbee en fait une discipline accessible à tous. En particulier les jeunes, un public ciblé par les Ré Flying Oysters. « Tifaine multiplie les interventions au collège et dans les centres de loisirs. À la rentrée prochaine, elle ira dans les écoles, illustre Tony Dimnet, président du RFO. Le club a deux visions : développer la base de la pyramide pour, à terme, créer des groupes de niveau, satisfaire les envies des joueurs attirés par la performance et évoluer au meilleur niveau. » La recette porte ses fruits puisque cette saison, trois équipes ont remporté les championnats de France indoor : les U15, les U17 et, chez les seniors, les féminines.

Curieux de tester ?

Les entraînements sont organisés sur l'île de Ré et à La Rochelle. Ils sont ouverts à toutes et tous, débutants comme confirmés. Contact : Tifaine : tifaine@rfo-fd.fr 06 76 65 63 10.

Le dossier

Après les municipales, les élections communautaires ont livré leur verdict

La Communauté de communes agit chaque jour pour votre quotidien. Quel est son rôle ? Comment fonctionne-t-elle ? Et qui sont les femmes et les hommes qui vont siéger pour les six années à venir ? On vous explique.

3 questions pour comprendre la Communauté de communes

1 Dans quels domaines agit-elle ?

La Communauté de communes n'est pas une addition des intérêts municipaux. Elle intervient dans des domaines complémentaires à ceux des communes. En mutualisant leurs moyens, celles-ci peuvent porter des projets ambitieux au bénéfice de tous les habitants de l'île.

Communes

services de proximité

État civil, écoles, cantines, police municipale, éclairage public...

Communauté de communes

projets structurants pour l'île de Ré

- **Compétences définies par la loi** : prévention des inondations, gestion des déchets, urbanisme...
- **Autres compétences optionnelles et facultatives transférées au fil des années** : politique du logement, protection de l'environnement, petite enfance, enfance et adolescence, équipements sportifs, pistes cyclables extra-muros...

Comment l'assemblée se compose-t-elle ?

Au sein de l'assemblée communautaire, les communes sont représentées en proportion de leur population.

30
élus siègent à la Communauté de communes



En chiffres

17 891
habitants
(Source : INSEE 2026)

10
communes

À savoir

Les Communautés de communes sont les intercommunalités les plus nombreuses en France. On en compte 989, contre 230 Communautés d'agglomération, 14 Communautés urbaines et 21 métropoles.

2 Quelles sont ses instances et comment fonctionnent-elles ?

Les commissions thématiques

Composées d'élus et d'agents de la Communauté de communes, elles proposent des sujets en lien avec leurs thématiques de travail : déchets, logement, mobilité...

Le bureau

Composé, entre autres, du Président et des Vice-présidents, il donne son avis et prépare les séances du conseil communautaire.

Le conseil communautaire

Équivalent au conseil municipal dans les communes, il se réunit au moins quatre fois par an pour voter les décisions, appelées délibérations, de la Communauté de communes.

Les services administratifs

Répartis en quatre pôles - "services à la population", "aménagement du territoire", "environnement et développement durable" et "ressources" - ils mettent en application les décisions votées par les élus.

Assistez aux séances du conseil communautaire !

Ouvertes au public, elles se déroulent au 3 rue du père Ignace à Saint-Martin-de-Ré. Il est aussi possible de les visionner en direct vidéo. Pour cela, rendez-vous sur www.cdciledere.fr, rubrique "Agenda".

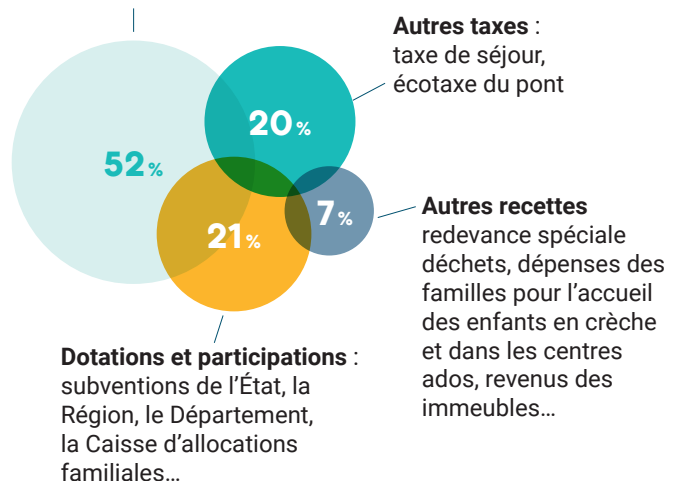
Prochaine séance



3 Quelles sont ses ressources financières ?

Créer des pistes cyclables, programmer la venue d'artistes à La Maline, construire des digues... Tout cela coûte de l'argent ! Mais d'où vient-il ?

Fiscalité locale : taxe d'habitation sur les résidences secondaires, taxes foncières (sur les propriétés bâties et non bâties), cotisation foncière des entreprises, taxe sur les surfaces commerciales et taxe d'enlèvement des ordures ménagères



Le vote du budget, une étape décisive

Le budget est la traduction financière des actions réalisées par la Communauté de communes. Étape importante dans la vie de la collectivité, son vote est intervenu le 30 avril dernier :

Juillet : une lettre de cadrage est adressée aux services administratifs pour les informer des lignes directrices et des principaux objectifs de l'exercice budgétaire à venir.

Novembre - janvier : c'est l'heure des arbitrages ! Que garde-t-on ? Que priorise-t-on ? À quoi devons-nous renoncer ? Et ce, au regard de la loi de finances, de la situation de la collectivité et du contexte économique.

Septembre - octobre : les services recensent leurs besoins et leurs projets, étudient leur faisabilité et évaluent leur coût.

30 avril : après un débat d'orientation budgétaire organisé le 16 avril, les élus votent le budget.

À savoir

Pour découvrir le budget 2026, rendez-vous dans la rubrique "De vous à nous", pages 18-19.

Zoom sur l'assemblée communautaire

Le Président



Jean-Paul Héraudeau
Président de la Communauté de communes
Membre du bureau
Maire de La Flotte

Les Vice-présidents



Alain Pochon
1^{er} Vice-président
Protection du littoral, urbanisme, planification
Membre du bureau
Maire des Portes-en-Ré



Alain Moreau
Vice-président
Economie, tourisme
Membre du bureau
Maire du Bois-Plage-en-Ré



Christophe Penot
Vice-président Environnement, développement durable, transition énergétique
Membre du bureau
Maire de Saint-Clément-des-Baleines



Franck Mussillier
Vice-président Équipements publics, bâtiments communautaires, déchets
Membre du bureau
Maire de Sainte-Marie-de-Ré



Pierre Boeuf
Vice-président
Vie culturelle, sportive et associative
Membre du bureau
Maire d'Ars-en-Ré



Isabelle Ferré
Vice-présidente Logement, habitat durable
Membre du bureau
Mairie de Rivedoux-Plage



Patrick Bouraine
Vice-président
Mobilités, agriculture durable
Membre du bureau
Mairie des Portes-en-Ré



Laurence Plaire
Vice-présidente
Solidarités, Familles
Membre du bureau
Mairie de Saint-Clément-des-Baleines

Les conseillers communautaires



Anne Liska
Mairie d'Ars-en-Ré



Josiane Bellanger
Membre du bureau
Mairie du Bois-Plage-en-Ré



Gérard Juin
Mairie du Bois-Plage-en-Ré



Peggy Luton-Borie
Membre du bureau
Maire de La Couarde-sur-Mer



Denis Giraudeau
Mairie de La Couarde-sur-Mer



Annie Bergeron
Mairie de La Flotte



Armelle Lacombe
Mairie de La Flotte



Claude Rieg
Mairie de La Flotte



Loïc Sondag
Mairie de La Flotte



Lionel Quillet
Membre du bureau
Maire de Loix



Patrick Boussaton
Mairie de Loix



Patrice Raffarin
Délégué aux Finances et aux affaires générales
Membre du bureau
Maire de Rivedoux-Plage



Brigitte Bisson
Mairie de Rivedoux-Plage



Alain Michel
Mairie de Rivedoux-Plage



Frédéric Bouyer
Mairie de Sainte-Marie-de-Ré



Isabelle Chiarelli
Mairie de Sainte-Marie-de-Ré



Oléna Giacometti
Mairie de Sainte-Marie-de-Ré



Philippe Laulanet
Mairie de Sainte-Marie-de-Ré



Jean-Paul Goussard
Mairie de Saint-Martin-de-Ré



Anne Mémin
Membre du bureau
Maire de Saint-Martin-de-Ré



Véronique Richez-Lerouge
Déléguée à la valorisation du patrimoine
Membre du bureau
Mairie de Saint-Martin-de-Ré

Leur île de Ré : ce qu'ils attendent pour demain

Après les élections des 15 et 22 mars, *iliens* est allé à la rencontre d'habitants de l'île de Ré. Logement, environnement, vie à l'année : ils partagent leurs attentes pour l'avenir du territoire ainsi que leurs sujets de préoccupations.



Un environnement préservé

Stéphane, 72 ans
Le Bois-Plage-en-Ré

« Le sujet majeur, c'est l'environnement. C'est ce qui fait le charme de cette île : elle n'est pas trop bétonnée. Nous sommes arrivés à un bon point d'équilibre mais il ne faut pas en faire moins. On peut toujours s'améliorer ».



Une île intergénérationnelle

Charlotte, 31 ans
Le Bois-Plage-en-Ré

« J'aimerais que les centre-bourgs soient accessibles aux poussettes et que les prix des logements soient abordables. D'une manière générale, nous devrions faciliter la vie des familles et des plus jeunes si nous voulons éviter les fermetures d'écoles et rendre la vie locale plus dynamique ».



Se loger pour rester

Stéphane, 54 ans
Rivedoux-Plage

« C'est un sujet sur lequel les élus travaillent déjà, mais le manque de logement est ma principale inquiétude. À titre personnel, je suis locataire. Si, demain, mon propriétaire décide de vendre, je vais probablement devoir quitter l'île. Je pense qu'il faudrait davantage de logements disponibles à l'année et imaginer des solutions d'hébergements provisoires pour les travailleurs saisonniers ».



Faire vivre l'île toute l'année

Nathalie, 58 ans
Ars-en-Ré

« Mes préoccupations sont au nombre de trois : le littoral, le logement et l'emploi à l'année. Le trait de côte évolue, donc l'entretien des digues est essentiel. J'aimerais aussi qu'on remette en place des pêcheries, comme autrefois. Peut-être existe-t-il des moyens d'inciter davantage de propriétaires à louer à l'année ? Plus d'habitants permanents, c'est aussi plus d'emplois à l'année. »

Près de chez vous



Ars-en-Ré

Fête du port et de la sardine

L'association Les P'tits Vers du Fier, engagée pour l'environnement, organise pour la 7^e fois la Fête du Port et de la Sardine. Rendez-vous les **12 et 13 juin**, route de la Base nautique à Ars-en-Ré. Bénévoles, partenaires et navigateurs s'unissent pour un week-end festif mêlant gastronomie, musique et traditions maritimes. Au programme : sardines, concerts dont K.O.G., animations et défilé de vieux gréements, dans une ambiance conviviale et chaleureuse au bord de l'eau.



Le Bois-Plage-en-Ré

Un avant-goût d'été enflammé

Dès le **30 mai**, le Bois-Plage se met à l'heure des fêtes estivales. De 17h à 20h, un bal latino aux rythmes de salsa animera le parvis de la plage des Gollandières. Le **20 juin**, une fanfare festive « Poussez pas mémé » donnera le ton à la Fête de la Musique. Ce week-end se poursuivra le dimanche **21 juin** par la fête de la Saint-Jean au son de la Banda'Loups. Et, pour que cet air de gaité se diffuse dans les rues du village, un appel sera lancé aux amateurs qui souhaitent partager leur passion.



La Couarde-sur-Mer

Haïti : Mois des mémoires

En avril et mai, la bibliothèque municipale et la mairie organisent des actions autour d'Haïti, dans le cadre du Mois des Mémoires (mémoires de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions). Expositions, contes traditionnels par le conteur Jude Joseph, présentation d'auteurs haïtiens, actualité politique en Haïti par le géographe Jean-Marie Théodat, exposition-vente d'artisanat haïtien, soirée concert avec foodtrucks caribéens.

Clôture des festivités dimanche **21 juin** lors de la fête de la musique, avec entre autres, le groupe de musique « Konpa night ».

Toutes les infos sur <https://bibliotheque-lacouardesurmer.c3rb.org/>



Rivedoux-Plage

Apéro Concert du marché

Vendredi 15 mai et les mercredis 17 juin, 8 juillet, 26 août, 16 septembre

Dès 18h – concert à 19h30. Parking du marché

Entre mai et septembre, cinq rendez-vous musicaux animeront l'extérieur du marché couvert. À chaque date, un groupe différent viendra créer l'ambiance musicale pour partager un moment convivial. Pour l'occasion, les commerçants du marché sortent leurs étals et proposent leurs produits à déguster sur place.



Saint-Clément-des-Baleines

Printemps des Baleines 5^e édition

La fête inter-associative "le Printemps des Baleines" revient le samedi **23 mai**. Co-organisée par la municipalité et les associations Villageoises, cet événement convivial et intergénérationnel est une succession de moments, d'impromptus proposés par les associations et les habitants de Saint-Clément.

Au programme : théâtre, musique, ateliers, danse, quiz, concours de pâtisseries et des surprises autour d'un pique-nique villageois et d'une buvette. À partir de 17h, le samedi 23 mai dans le petit clos de la mairie. Entrée libre.



Sainte-Marie-de-Ré

Fête de la musique "ICI, ON JOUE !"

Le **21 juin**, Sainte-Marie-de-Ré fera renaître la tradition nationale de 1982 : FAIRE DU VILLAGE, UNE SCÈNE ! Le musicien joue où il veut, quand il veut. Un parcours matérialisé « ICI, ON JOUE ! » invitera habitants et personnes de passage à découvrir les talents à travers le village.

Vous êtes chanteur(se), musicien(ne), en solo ou en groupe ? Demandez votre "PASS ARTISTE", badge officiel de la Musique. Et venez partager votre talent avec nous !

Contact : 05 46 30 21 24
standard@saintemariedere.fr



La Flotte

Un nouveau skate-park

Conçu à partir d'une structure en béton et doté de nombreux modules adaptés à tous les niveaux (rampes, rails, curbs, etc.), le skate-park de La Flotte a pris ses quartiers au sein de l'espace Bel Air, route de la Noue, en avril 2026.

Intégré dans son environnement et accessible au public en toute sécurité, ce dernier devrait pouvoir accueillir les premiers riders à partir de la mi-mai. Nul doute que ce nouveau terrain de jeux fera le bonheur de ses visiteurs.



Saint-Martin-de-Ré

Un regard sur hier pour mieux voir aujourd'hui

C'est à travers une exposition dans les rues de Saint-Martin-de-Ré que vous pourrez découvrir d'anciennes cartes postales issues des collections du musée Ernest Cognacq et d'André DIEDRICH. Elles sont installées sur les façades et bientôt chez les commerçants. En scannant le QR code, découvrez anecdotes et parcours audioguidés en plusieurs langues via la plateforme WeVisit, et plongez dans l'histoire de nos rues et de nos commerçants.



Loix

Toute l'actualité en ligne

Pour toujours plus de liens, les informations municipales sont désormais accessibles via Facebook et Instagram ! Vous y trouverez toute l'actualité : travaux, circulation, événements... Une nouvelle occasion de partager des moments de vie et de belles images de Loix !

Les informations, démarches, formulaires, etc.. restent disponibles sur le site internet de la mairie www.loix.fr

Enfin, pour approfondir l'info, le bulletin municipal sera diffusé une fois par an.



Les Portes-en-Ré

Les festivités reprennent dès la mi-juin

Le dimanche 21 juin, la Fête de la Musique débutera à 19h avec une prestation du chœur de femmes Iavnana dans la cour de la mairie. Sur la place de la Liberté, la restauration sera assurée comme d'habitude par L'Association des Parents d'Élèves dès 19h30. À 21h, coup d'envoi du concert de Pépite suivi d'une soirée DJ jusqu'à 1h du matin.

Le samedi 27 juin, ce sera la traditionnelle Fête de la Saint-Jean organisée en partenariat avec l'Amicale des Sapeurs-Pompiers, dès 19h30, devant la Salle des Marais de la Prée. Au programme, restauration avec de nombreux food trucks, concert du groupe Bside, puis spectacle de feux équestres à 22h30 suivi du feu de la Saint-Jean et du feu d'artifice, avant de danser jusqu'au bout de la nuit.

Contactez votre commune

Ars-en-Ré
05 46 29 40 21
mairie@arsenre.fr

Le Bois-Plage-en-Ré
05 46 09 23 11
mairie@leboisplage.fr

La Couarde-sur-Mer
05 46 29 82 89
accueil@lacouardesurmer.fr

La Flotte
05 46 09 60 13
mairie@laflotte.fr

Loix
05 46 29 01 06
contact@loix.fr

Les Portes-en-Ré
05 46 29 50 56
contact@lesportesenre.fr

Rivedoux-Plage
05 46 09 39 39
mairie@rivedoux17.fr

Saint-Clément-des-Baleines
05 46 29 42 02
mairie@saintclementdesbaleines.fr

Sainte-Marie-de-Ré
05 46 30 21 24
info@saintemariedere.fr

Saint-Martin-de-Ré
05 46 09 38 90
mairie@17410.fr

À la recherche des amphibiens, ils passent les trous d'eau au peigne fin



À partir de ce printemps et pour une durée de deux ans, des naturalistes passent au peigne fin l'île de Ré pour recenser ses habitats naturels, sa faune et sa flore. On a suivi Alexandre et Sarah, écologues, sur la trace des amphibiens.

Sous les premiers rayons de soleil de mars, rendez-vous était donné avec Alexandre Herbouiller et Sarah Faveeu sur le parking de la digue du Boutillon. Au programme de cet après-midi : des sauts de puce entre les mares, fossés et flaques d'eau du Nord de l'île pour y débusquer grenouilles et crapauds.

« En février, nous avons repéré une cinquantaine de sites de reproduction », pose Alexandre Herbouiller, du bureau d'études « Ouest am' ». À la demande de la Communauté de communes, ce dernier recense, en plus des reptiles, les amphibiens dans les zones urbaines au nord de l'île. Au Sud, une espèce est particulièrement recherchée : le crapaud calamite. « De jour, on inspecte ces sites pour vérifier s'il y a des pontes, reprend l'écologue. Ensuite, on revient de nuit. Quand ils sont actifs et qu'ils chantent, nous pouvons mieux dénombrer et identifier les amphibiens. »

Des écoutes à la nuit tombée

Après un premier arrêt infructueux, cap sur un trou d'eau repéré à Loix. Encerclé par les ronces, le site restera finalement hors d'accès. Un coup d'épée dans l'eau.

Heureusement, le chant lointain d'une grenouille verte attire l'attention des scientifiques. Nébulosité, température,

sens du vent... Une fois sur place, ils renseignent, comme à chaque arrêt effectué, leurs observations dans un carnet propre à chaque site de reproduction. « Cela permet de dire si l'absence d'amphibiens est réelle ou si elle résulte de mauvaises conditions météo », précise Alexandre Herbouiller. Car, bien que bavard, l'amphibien demeure une nouvelle fois à l'abri des regards.

Puis, à la nuit tombée, le binôme poursuit ses inspections. À pas de loup, ils tendent l'oreille et se laissent



guider par les coassements. Résultat : environ 75 rainettes méridionales, cinq pélodytes ponctués et 20 grenouilles vertes sont repérés et comptabilisés. « On n'a pas trouvé de calamite comme on l'espérait mais c'est normal. La période de reproduction n'a pas tout à fait commencé », nuance Alexandre Herbouiller.

Mieux connaître pour mieux préserver

Pas d'inquiétude : ce travail de fourmi ne fait que débuter et devrait durer jusqu'au mois de juin. Il permettra aux naturalistes de fournir à la Communauté de communes un panorama des populations d'amphibiens : nombre d'espèces, d'individus, leur localisation... « Nous réaliserons des cartes pour déduire quels sont les habitats et les connexions entre eux », poursuit Alexandre Herbouiller.

À ces données s'ajouteront des précisions en matière de gestion des espaces naturels. C'est même tout l'intérêt de cet inventaire : « mieux connaître la biodiversité pour mieux la préserver », résume Jean-Alexandre Fortier, écogarde à la Communauté de communes. « Ce travail est indispensable pour que nous puissions, ensuite, décider des mesures de gestion à appliquer », conclut-il.

Les inventaires 2026-2028 en bref

Ils portent sur

- **Les habitats naturels** : entre autres, les prés salés, marais, dunes boisées et... les ruelles des villages ! Les pollinisateurs, par exemple, élisent domicile dans les murs en moellons dépourvus de crépis.
- **La faune** : entre autres, les poissons des marais, insectes, amphibiens ainsi que des espèces dont la présence a été peu documentée, comme la vipère aspic.
- **La flore** : les naturalistes scruteront les espèces protégées et rares, comme l'œillet des dunes.



... et mobilisent des techniques innovantes

comme l'ADN environnemental !
Employée pour recenser les poissons des marais, elle permet, en prélevant leur eau, d'identifier les espèces qui y résident par la collecte de leurs traces ADN (via la perte d'écaillés, les sécrétions, urines, gamètes...)

À voir, à lire

Le premier tome, consacré à la "biodiversité estivale", est disponible dès ce 5 juin en librairies, dans les tabac-presse et dans les points d'information touristiques au prix de 14,95 € !



Anaïs Barbarin

« Nous avons une responsabilité vis-à-vis des espèces »

Pour vous associer à cette démarche, des ateliers de médiation scientifique sont organisés (voir p.21). Directrice du service "environnement" de la Communauté de communes, Anaïs Barbarin nous explique pourquoi.

Îliens : en quoi vont consister ces ateliers de médiation scientifique ?

Anaïs Barbarin : Ils portent sur les oiseaux, les amphibiens, les reptiles et les insectes. Pour les oiseaux, un atelier consiste à savoir comment les reconnaître. Il est aussi question de faire connaître les outils qui permettent de partager les observations effectuées chez soi, dans son jardin. Concernant les reptiles, nous mettons l'accent sur la vipère aspic, une espèce qui suscite beaucoup de craintes et que nous voulons démystifier. Enfin, pour les amphibiens, des sorties d'écoute sont organisées la nuit.

Pourquoi est-ce important d'associer les habitants ?

Nous agissons selon le crédo "mieux connaître pour mieux protéger". Plus les habitants sont impliqués, plus ils sont sensibles à la protection de la biodiversité. Sur l'île de Ré, des espèces sont devenues presque "communes"

alors qu'on ne les retrouve quasiment nulle part ailleurs, comme la bernache cravant ou le pélobate cultripède (Ndlr : une espèce d'amphibien). Nous souhaitons faire comprendre que nous avons une responsabilité vis-à-vis de ces espèces.

Des espèces vont-elles faire l'objet d'une attention particulière ?

On ne sait pas encore. Cela va dépendre de ce qu'on va trouver durant nos inventaires. Plus on cherche et plus on trouve : peut-être découvrirons-nous de nouvelles espèces !

Est-ce possible ?

Pourquoi pas ? La rosalie des Alpes, par exemple, a été découverte il y a seulement une dizaine d'années. Nous supposons que les habitats de l'île de Ré sont propices à des insectes que nous n'avons pas encore vus, comme le grand capricorne et le lucane cerf-volant, deux espèces de coléoptères.

De vous à nous



On vous répond

Sur Facebook, Marie réagit à l'un de nos messages de prévention sur les alertes "vagues-submersion" :

« **Prudence, mais les habitants connaissent les dangers** »



Peut-être. Mais savons-nous vraiment quoi faire en cas d'alerte ? En cas de doute, voici l'essentiel à retenir.

Bien s'informer

Informez-vous sur les risques liés à votre logement en consultant le Dicrim (Document d'information communal sur les risques majeurs) de votre mairie.

Les niveaux d'alerte météo (jaune, orange, rouge) sont disponibles sur le site de Météo-France.

En cas d'événement, suivez les informations à la radio (France Bleu, France Info) ainsi que sur les canaux

officiels de votre commune et de la Communauté de communes (sites Internet, réseaux sociaux...)

Votre mairie peut aussi vous alerter directement : sirène, SMS, panneaux lumineux...

Se préparer

Anticipez : identifiez un espace refuge en hauteur dans votre logement.

Si ce n'est pas possible, sollicitez l'aide de vos voisins. Renseignez-vous en mairie sur les points de regroupement de votre commune.

En cas de confinement, préparez un kit de survie accessible à tous (eau, lampe, radio, papiers importants...). N'attendez pas l'alerte pour le constituer !

Pendant l'événement

Allumez la radio et suivez les consignes. Fermez portes et fenêtres (gardez un accès de sortie). Coupez gaz, eau et électricité. Rejoignez votre zone refuge avec votre kit. Si possible, mettez vos meubles en hauteur.

Un guide pratique pour tout savoir

Ces informations proviennent d'un guide pratique appelé « Plan familial de mise en sûreté ». Vous l'avez égaré ? Retrouvez des exemplaires papier au siège de la Communauté de communes de l'île de Ré. Il est aussi disponible en version numérique sur notre site Internet.



Vu sur les réseaux

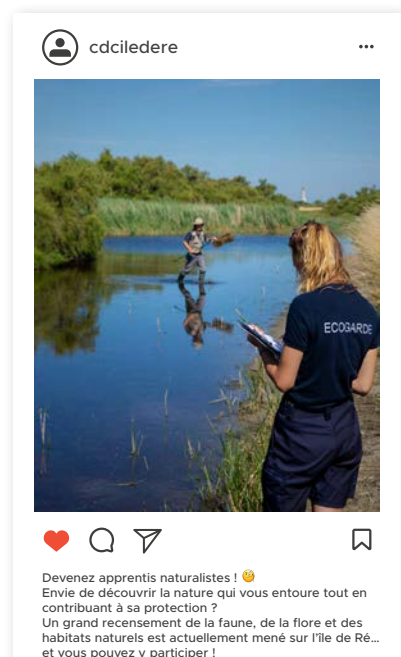
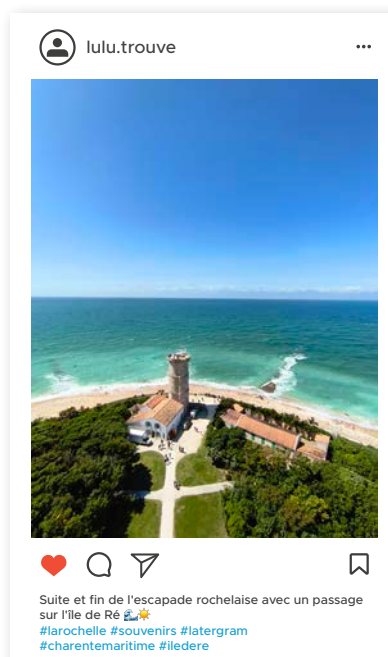


@cdciledere



Communauté de communes de l'île de Ré

Partagez avec nous vos plus belles photos de l'île de Ré avec **#iledere**



Le budget 2026 en chiffres



Le 30 avril dernier, les élus ont voté les budgets de la Communauté de communes pour l'année 2026. Voici l'essentiel à retenir.

0

Aucune augmentation des taux d'imposition n'a été votée et aucun emprunt n'est à prévoir.



Baisse du taux de la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères de **12,9 % à 11,9%**

4

budgets sont votés par les élus :

- le budget principal (protection du littoral, enfance, jeunesse, vie associative...)

et trois budgets annexes :

- l'écotaxe
- La Maline (spectacle et cinéma)
- la gestion des déchets

Derrière les chiffres, des actions concrètes



2,5 

millions d'euros d'investissements

sont prévus pour créer de nouvelles pistes cyclables. C'est le cas, par exemple, le long de la route départementale entre La Flotte et Saint-Martin-de-Ré, Rivedoux-Plage et Sainte Marie-de-Ré et aussi à l'arrière des campings de La Courarde-sur-Mer.


1,1 

millions d'euros de subventions

sont versés aux associations. Parmi les associations les plus subventionnées, citons, par exemple, l'école de musique, la crèche parentale Les p'tits drôles et l'Aide à domicile en milieu rural (ADMR).

448 000

euros d'investissements

sont prévus pour l'enfance et la jeunesse, en particulier pour le centre ados du Bois-Plage-en-Ré. 





À Ars-en-Ré, une nouvelle salle d'exposition met à l'honneur le sculpteur Étienne !

Une quinzaine de sculptures, trois lithographies et une dizaine de photographies : jusqu'au 30 septembre 2026, La Criée, nouveau lieu dédié aux arts plastiques sur le port d'Ars-en-Ré, accueille une exposition consacrée à Étienne Pirot, dit « Étienne ».

Sculpteur de renom, ses œuvres monumentales ont fait le tour du globe. Pendant six mois, elles trouvent un nouvel écrin sur l'île de Ré, où l'artiste a vécu avant de s'éteindre, en janvier 2025.

Véritable rétrospective, l'exposition présente des œuvres ayant marqué les étapes de la vie d'Étienne : ses débuts dans l'Isère, son rayonnement national – il expose notamment à la Fiac (Foire internationale de l'art contemporain) à Paris, en 1997 – puis à l'international, en initiant des collaborations avec des institutions privées, publiques et religieuses.

Ses œuvres dépeignent une « *humanité heureuse* ». Elles s'organisent autour de thèmes chers à l'artiste, qui considérait qu'« *il est plus aisé de représenter le bonheur que le malheur* » : la tendresse des corps et des âmes, le voyage intérieur, la musique ou encore la convivialité joyeuse.

Pratique

La Criée, sur le port d'Ars-en-Ré.
Gratuit, entrée libre.

Jours d'ouverture hors période estivale :
mercredi de 14h à 18h15, vendredi et
samedi de 10h à 13h et de 14h à 18h15.

L'été : du lundi au dimanche
de 10h à 13h et de 14h à 18h15.

06 49 73 37 25
laccree@cc-iledere.fr

MAI

Jeudi 7 • 20h30

La Maline (La Couarde-sur-Mer)

"Sauve qui peut" [théâtre]



→ + d'infos et réservations :
www.lamaline.net

Mercredi 13 • 9h

Sainte-Marie-de-Ré

Participez au recensement des reptiles en présence de naturalistes et d'écogardes !*

→ Gratuit, réservation sur
www.cdciledere.fr, rubrique "Agenda"

Mercredi 13 • 18h

Loix

"Trois" [cirque]

→ + d'infos et réservations :
www.lamaline.net

Mercredi 20 • 14h

Saint-Martin-de-Ré

Un atelier de fabrication de jardinières en palettes de récupération

→ Gratuit, réservation sur
www.cdciledere.fr, rubrique "Agenda"

Vendredi 29 • 20h30

La Maline (La Couarde-sur-Mer)

"Fête des mères" [théâtre]

→ + d'infos et réservations :
www.lamaline.net



JUIN

Mercredi 3 • 14h30

Saint-Martin-de-Ré (Le Préau)

Redonnez vie à vos appareils électroménagers lors d'un café réparation

→ Gratuit, accès libre. + d'infos :
www.cdciledere.fr, rubrique "Agenda"

Mercredi 3 • 21h

Les Portes-en-Ré

Une sortie nature nocturne suivie d'une observation des étoiles

→ Gratuit, réservation sur
www.cdciledere.fr, rubrique "Agenda"

Samedi 6 • 10h

Saint-Martin-de-Ré

Forum du numérique

E-bowling, réalité virtuelle, robotique...
Une journée pour s'amuser et découvrir
l'univers du jeu vidéo mais pas que !

→ + d'infos : www.cdciledere.fr,
rubrique "Agenda"

Lundi 8 • Jeudi 11 • Samedi 13

La Couarde-sur-Mer

Semaine de l'océan

Lundi 8 • 18h

Balade nature du village jusqu'à la mer
avec les écogardes. Départ de La Maline.

Jeudi 11 • 17h

Atelier dessin avec Benoit Perrotin,
illustrateur du premier ouvrage sur
la biodiversité "carnet nature été"
à la médiathèque.

Samedi 13 • À partir de 10h

Atelier cyanotype, balade illustrée du village,
exposition...

→ Ouvert à tous. Retrouvez toutes les infos
sur : cdciledere.fr

Samedi 13 • 20h30

Ars-en-Ré (quai de La criée)

"Ma petite" [bal, musique]

→ Gratuit, accès libre. + d'infos et
réservations : www.lamaline.net



Mercredi 17 10h et 14h

Saint-Martin-de-Ré

Deux ateliers de découverte des pollinisateurs (observation, capture...)*

→ Gratuit, réservation sur
www.cdciledere.fr, rubrique "Agenda"

Vendredi 19 • 21h

Saint-Martin-de-Ré

Participez au recensement des insectes avec une méthode originale : le piégeage lumineux !*

→ Gratuit, réservation sur
www.cdciledere.fr, rubrique "Agenda"

Jeudi 25 • 14h30

Saint-Martin-de-Ré

Assistez au Conseil communautaire

Au siège de la Communauté
de communes ou en direct vidéo
sur www.cdciledere.fr

D'autres rendez- vous réguliers

Des permanences de la Chambre
des métiers et de l'artisanat,
de nos partenaires du secteur
du logement et de l'habitat
ou encore d'associations d'aide
aux adolescents sont organisées
régulièrement. Retrouvez-les
sur www.cdciledere.fr, rubrique
"Agenda".

* Ateliers de médiation scientifique dans le cadre
des inventaires de la biodiversité. Lire aussi p.16-17.

L'ancien hôpital Saint-Honoré, centre névralgique de l'administration rétaise

En écho au dossier de ce numéro, le "Fin mot de l'histoire" est consacré à l'ancien hôpital Saint-Honoré, à Saint-Martin-de-Ré. Plus précisément à son aile "Saint-Michel", où se réunissent les élus de la Communauté de communes.

Située rue du père Ignace, à quelques encablures du port de Saint-Martin-de-Ré, l'aile Saint-Michel de l'ancien hôpital Saint-Honoré fut construite en 1780.

Elle s'intégrait alors dans un ensemble de bâtiments, créé en 1674 sous le règne de Louis XIV, destiné à prodiguer des soins aux soldats en garnison sur l'île.

À savoir

Un hospice civil existait dès le XV^e siècle. C'est en 1696, durant la guerre de la Ligue d'Augsbourg, que des travaux d'agrandissement furent entrepris, dont ceux de l'aile Saint-Michel.

À l'intérieur de l'aile Saint-Michel, deux vastes salles, où les malades recevaient leurs soins, occupaient le rez-de-chaussée et le premier étage selon les normes de l'époque : fonctionnalité, clarté et hygiène sont de mise !

Un retour à la vocation civile

Après la Révolution, l'hôpital retrouva son statut d'hospice civil.

Au début du XIX^e siècle, il hébergeait un asile. Puis, une école de médecine et de chirurgie prit possession de l'ensemble des bâtiments.

Aérium (1920), centre social de réinsertion pour adolescents (1953), maison de retraite (XXI^e siècle) : plusieurs services à la population se sont succédé dans ce grand ensemble architectural.

Quant à elle, l'aile Saint-Michel fut classée au titre des monuments historiques en 1999 avant d'être acquise par la Communauté de communes.

Aujourd'hui, elle héberge les services "support" (informatique, communication, ressources humaines...) de la CDC. Le public est reçu à l'accueil, au rez-de-chaussée. Ce niveau héberge également les réunions du Conseil communautaire.

Les élus se réunissent à l'endroit même où furent soignés les soldats du Roi-Soleil. Sous les imposantes poutres d'origine, ils votent les délibérations de la Communauté de communes.



Vous avez des photos d'archives à la maison ?

Qu'elles témoignent de la vie des villages, de l'architecture ou des métiers d'autrefois, n'hésitez pas, si vous le désirez, à les numériser et à nous les faire parvenir, avec un court descriptif, par mail à communication@cc-iledere.fr. Qui sait ? Peut-être seront-elles publiées dans un prochain numéro d'*iliens* ?

AGIR MAINTENANT - CONSTRUIRE DEMAIN

Une opposition constructive, vigilante et engagée

Un groupe s'est constitué autour des maires de Saint-Martin-de-Ré, La Couarde-sur-Mer et Loix, accompagnés de leurs délégués communautaires, rejoints par deux autres représentants des communes du Bois-Plage-en-Ré et de Sainte-Marie-de-Ré.

Ce groupe porte une ligne claire : celle d'une opposition constructive, exigeante et pleinement investie dans l'avenir du territoire.

Ces dernières années, une dynamique forte a été engagée à l'échelle de l'île de Ré, avec un niveau d'investissement important et des projets structurants répondant aux enjeux majeurs du territoire. Cette dynamique ne doit pas être ralentie ni minimisée.

Les grands dossiers stratégiques que sont le logement permanent, la protection des digues, la lutte contre l'érosion ou encore le PLUi ne peuvent être sous-évalués. Ils engagent directement l'avenir de l'île, sa capacité à rester habitée à l'année, à protéger ses habitants et à préserver son identité.

Cet engagement constant, la solidité des projets portés et l'implication politique ont - jusqu'à aujourd'hui - permis à l'île de Ré d'être crédible et de peser dans les échanges avec l'État et les partenaires. Cette exigence permet de défendre une vision claire : faire de l'île de Ré un territoire à part, préservé, habité et préparé aux enjeux de demain.

Or, nous percevons déjà des signes de ralentissement dans l'ambition politique portée à l'échelle communautaire. À ce

jour, aucune perspective de séminaire de mandature n'a été posée, aucune méthode collective de travail n'a été engagée et aucune vision d'ensemble ne se dessine sur les grands projets communautaires.

Cette absence de méthode, de programme et de hiérarchisation fragilise la lisibilité de l'action publique et interroge sur la capacité actuelle à porter les enjeux stratégiques du territoire, avec la constance qu'ils exigent.

Certaines déclarations récentes du Président, telles que « je ne vais pas y passer ma vie », interrogent sur le niveau d'engagement que réclament pourtant les responsabilités actuelles et les défis à venir.

Notre position est claire : nous serons vigilants, exigeants et constructifs.

Vigilants, parce que les enjeux sont trop importants pour accepter un affaiblissement de la dynamique engagée.

Constructifs, parce que notre responsabilité est de défendre l'intérêt du territoire avec sérieux, constance et sens du collectif.

Patrick Boussaton, 1^{er} adjoint - Loix

Denis Giraudeau, 1^{er} adjoint - La Couarde-sur-Mer

Jean-Paul Goussard, 1^{er} adjoint - Saint-Martin-de-Ré

Gérard Juin, Conseiller municipal - Bois-Plage-en-Ré

Philippe Laulanet, Conseiller municipal - Sainte-Marie-de-Ré

Peggy Luton Borie, Maire de La Couarde-sur-Mer

Anne Mémin, Maire de Saint-Martin-de-Ré

Lionel Quillet, Maire de Loix

expo 2026

Etienne Émotions



18 avril
30 sept.

Quai de la Criée

Ars-en-Ré

"Non merci"

cdciledere.fr

La Criée
salle d'exposition


Ile de Ré
COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES